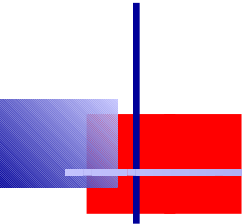


Mise en œuvre de la directive « inondation » Bassin Artois-Picardie

Territoire à Risque Important d'inondation de Calais



- Quelques mots sur la Directive Inondation
- Les cartographies
 - Enjeux
 - Aléas
 - Risques
 - Calendrier
- Vers un périmètre de stratégie locale...

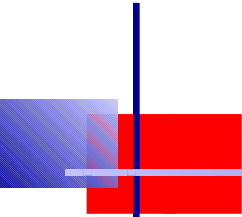


Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Calais

1. La directive inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



La directive inondation

- Directive européenne parue en 2007
transposition dans la loi dite Grenelle II

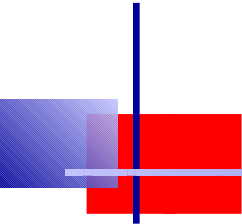
Chaque État membre définit ses **objectifs de réduction** des conséquences négatives liées aux inondations et prévoit des **solutions adaptées aux besoins** et aux **priorités** identifiées, dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés à l'inondation.

- **Objectif :** Faire partager la connaissance des risques partout les publics

Augmenter la
sécurité des
populations
exposées

Stabiliser sur le court
terme et réduire à
moyen terme les
dommages à attendre
des inondations

Raccourcir fortement
le délai de retour à la
normale des
territoires sinistrés



La directive inondation

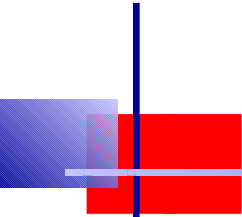
Différentes échelles de travail...

Échelle nationale : Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Échelle du bassin Artois Picardie : Élaboration du Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI)

Échelle locale : « Stratégie locale » d'application à l'échelle des territoires à risque important d'inondation (TRI) et des périmètres de gestion associés

Remarque : Les PAPI actuels préfigurent les stratégies locales



Réalisation de l'évaluation
préliminaire des risques (EPRI)

(Arrêtée en décembre 2011,
prochaine EPRI en 2017)

Identification et sélection des
Territoires à risques Important
d'inondation (TRI)

(AP 26 décembre 2012)

Réalisation de la cartographie
sur les TRI

(Mars 2014)

Plan de gestion des risques inondation
(PGRI), articulation avec le SDAGE

Objectifs et
dispositions bassin

Objectifs
particuliers et
synthèse des
dispositions TRI /
stratégies locales

Elaboration de
stratégies locales
déclinées via des
PAPI par exemple

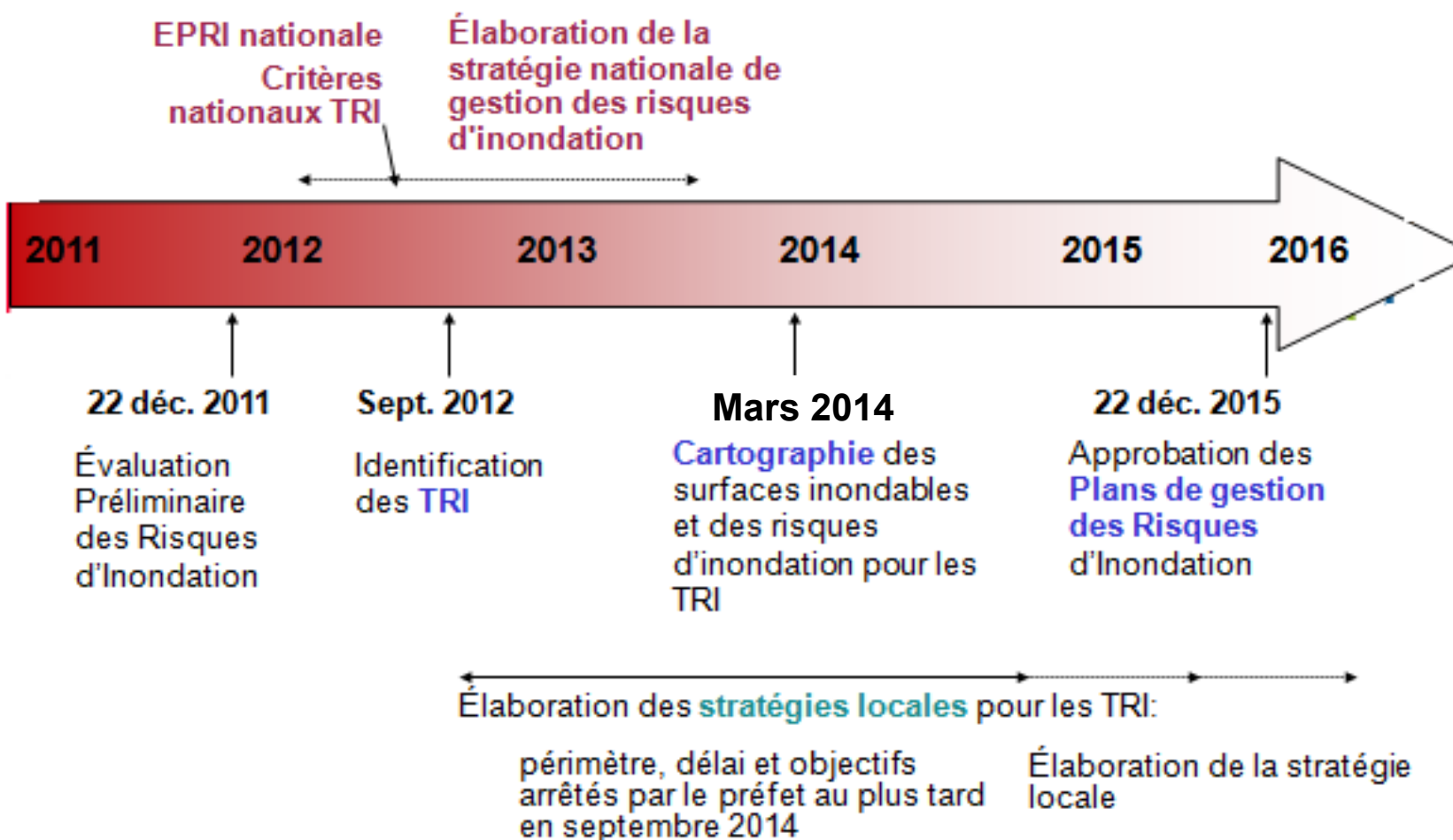
(Définition périmètre /
objectifs / parties prenantes
– septembre 2014)

Consultation du public fin 2014

Une révision
tous
les 6 ans

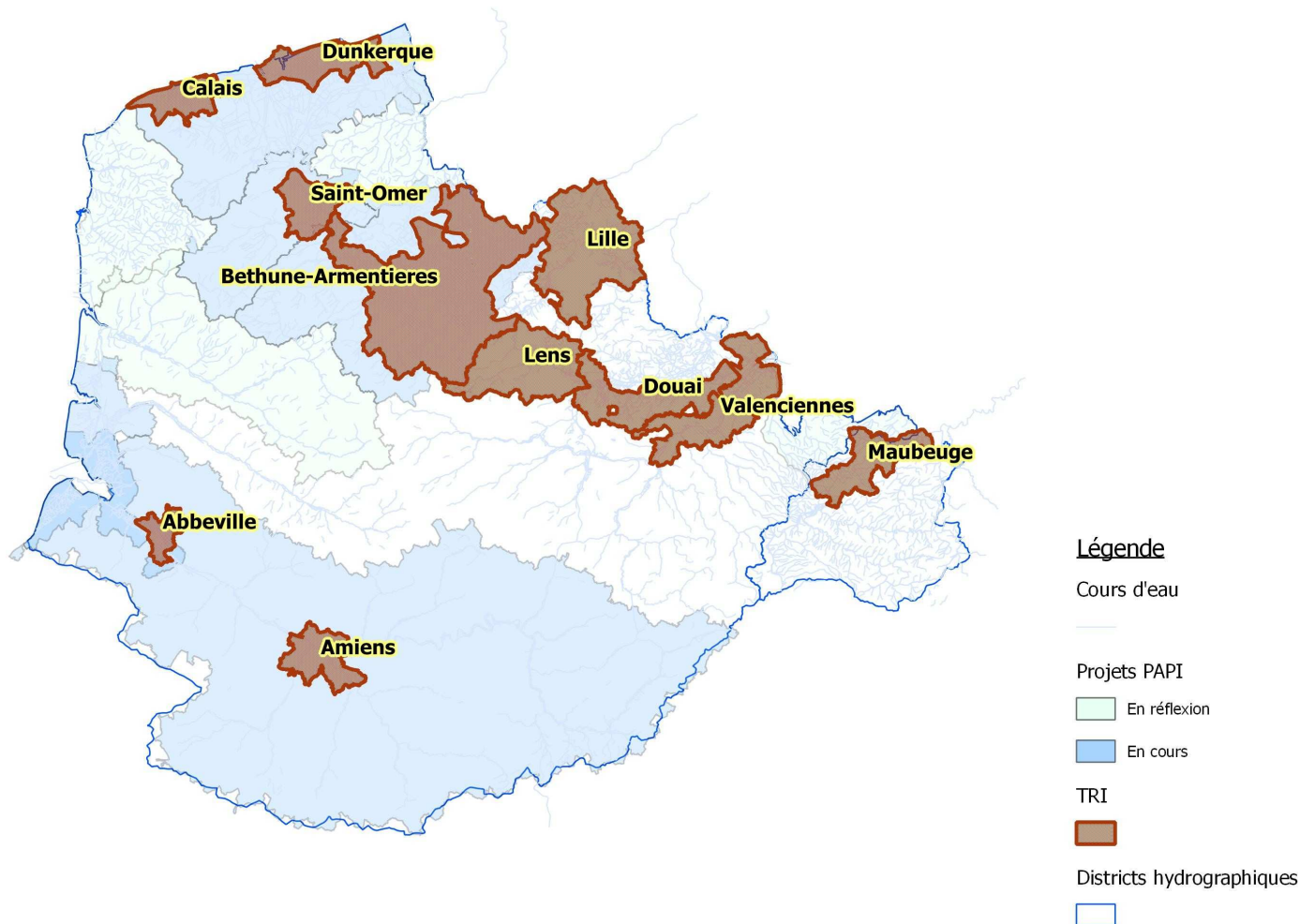
La directive inondation

Calendrier de mise en œuvre



La directive inondation

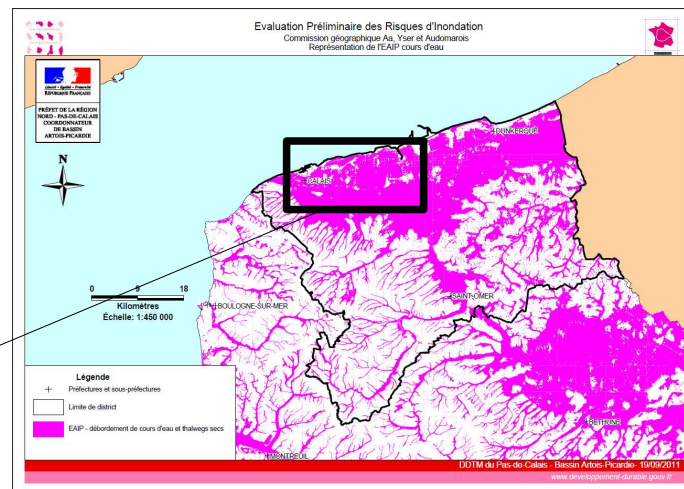
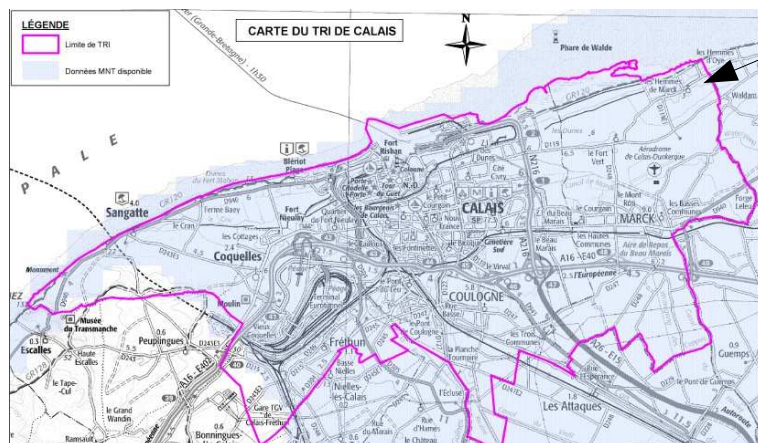
Les TRI inondation du bassin Artois Picardie



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Calais

Diagnostic issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011)

- activité économique importante organisée autour du port maritime de Calais
- Surface d'environ 106 km² dont 87% sont situés dans l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) submersion marine.
- 96 463 habitants situés dans l'EAIP

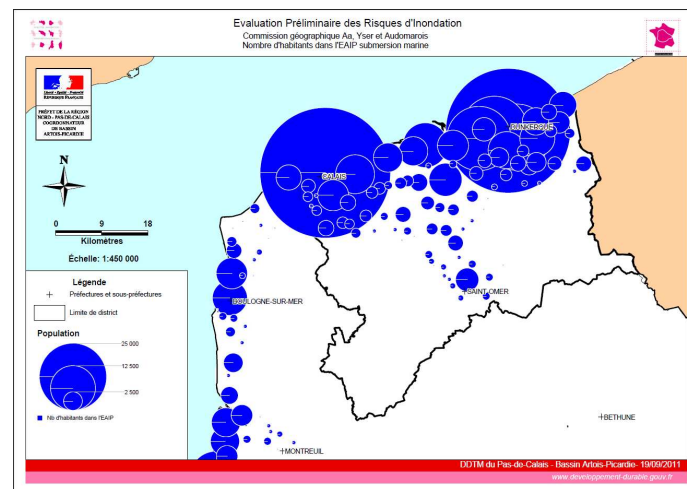
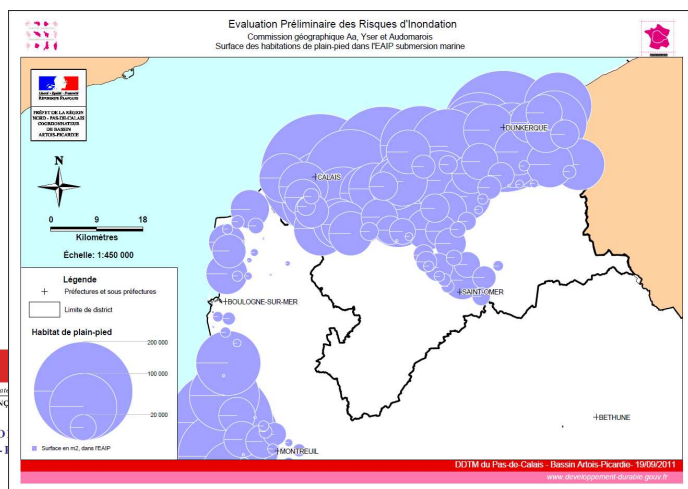


La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Calais

Diagnostic issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011).

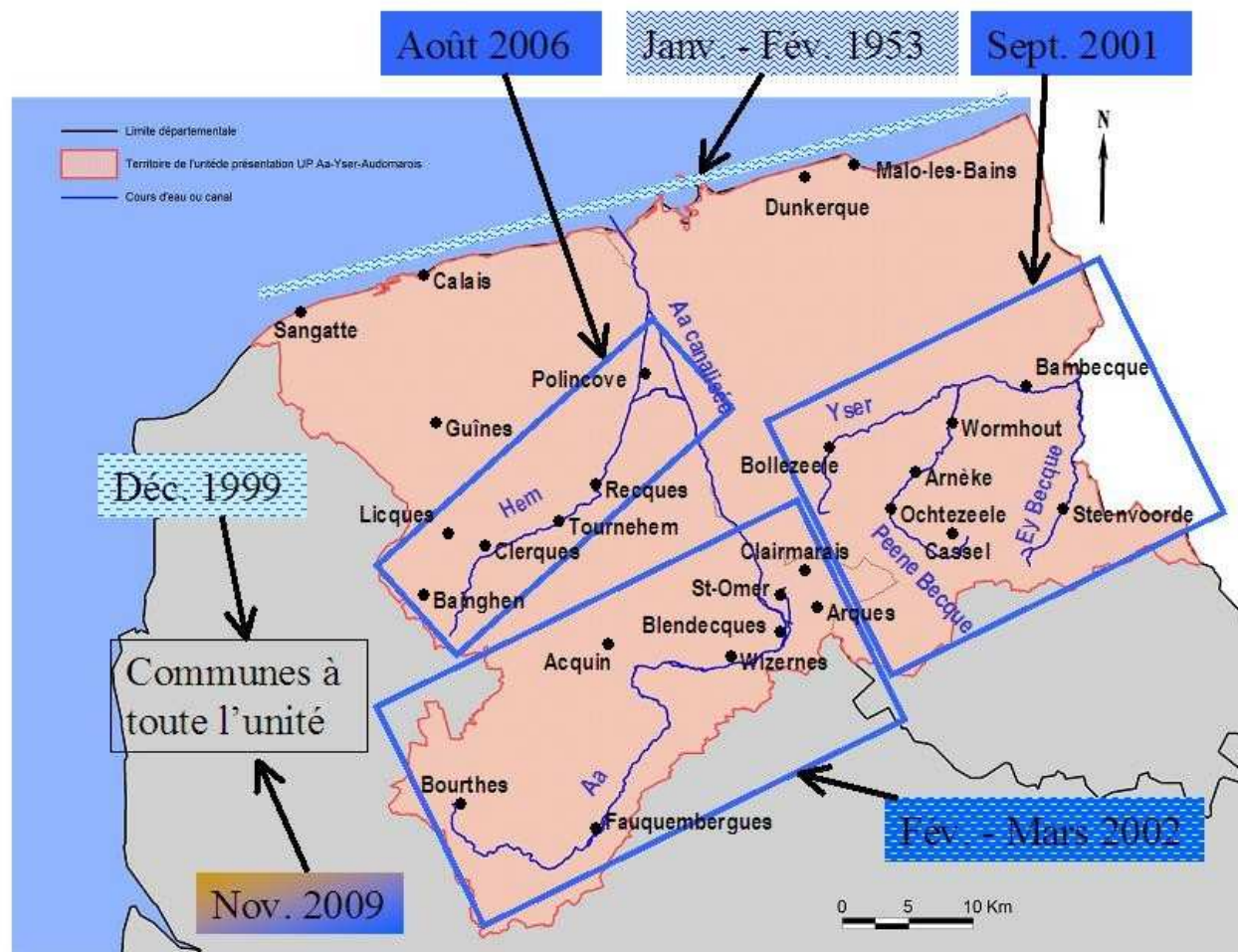
Le TRI de Calais est constitué de communes de l'agglomération du Calaisis.

La quasi-totalité de sa population (98,5%) est **potentiellement vulnérable** aux inondations, ce qui pourrait causer des dommages considérables tant d'un point de vue humain qu'économique. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe..



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Dunkerque

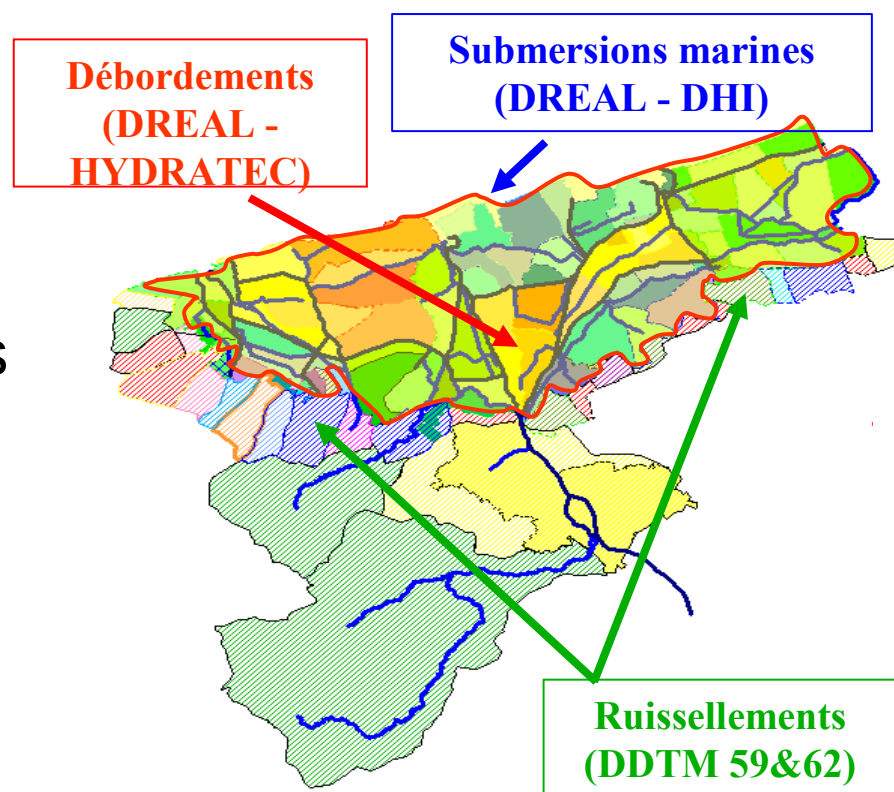
Principaux événements historiques



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Calais

Etat de la connaissance « inondation » fin 2013 sur le secteur

- **ruissellements** constatés sur coteaux
- **submersion marine**
(Typologie retenue pour le TRI Calais) : étude régionale sur les aléas littoraux (DREAL-DHI)
- **débordement des watergangs** (DREAL-HYDRATEC)

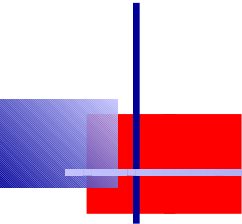


La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Calais

L'étude régionale submersion marine – Modélisation des aléas littoraux

Caractériser le phénomène de submersion marine sur le littoral du Nord Pas-de-Calais, aujourd'hui et à l'horizon 2100 en intégrant l'impact du changement climatique, pour notamment l'élaboration des cartographies de la directive inondation.



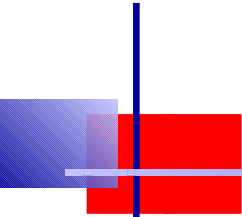


Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Calais

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



Les cartographies - Objectifs

Affiner la connaissance de l'exposition des enjeux aux inondations en vue de réaliser des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et de fixer les objectifs des Stratégies Locales

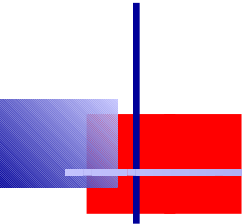
Pour chaque TRI : 6 cartes produites

- 4 cartographies des surfaces inondables sur les événements

- fréquent ($T < 30$ ans)
- moyen ($100 < T < 300$ ans)
- moyen avec changement climatique
- extrême (> 1000 ans)

- 1 cartographie de synthèse

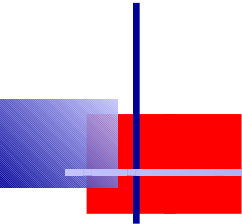
- 1 cartographie des risques (croisement synthèse / enjeux)



Les cartographies - Enjeux

Définir les conséquences négatives potentielles, au moyen des paramètres suivants :

- ✓ Nombre indicatif d'habitants,
- ✓ Types d'activités économiques, nombre approximatif d'emplois impactés,
- ✓ Installations polluantes IED (Industrial emissions directive),
- ✓ Stations de traitement des eaux usées de plus de 2000 équivalents habitants,
- ✓ Établissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut aggraver ou compliquer la gestion de crise,
- ✓ Patrimoine culturel impacté.



Les cartographies - Enjeux

5 juillet 2013 : Présentation des premières cartes

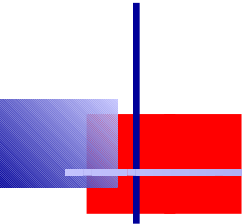
25 juillet 2013 : diffusion électronique et mise à disposition site internet de la DREAL (Accès restreint)

Juillet - octobre 2013 : Retours des collectivités

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Les bases de données « Enjeux » ont servi à la réalisation de la carte « Risques »



Les cartographies - Aléas

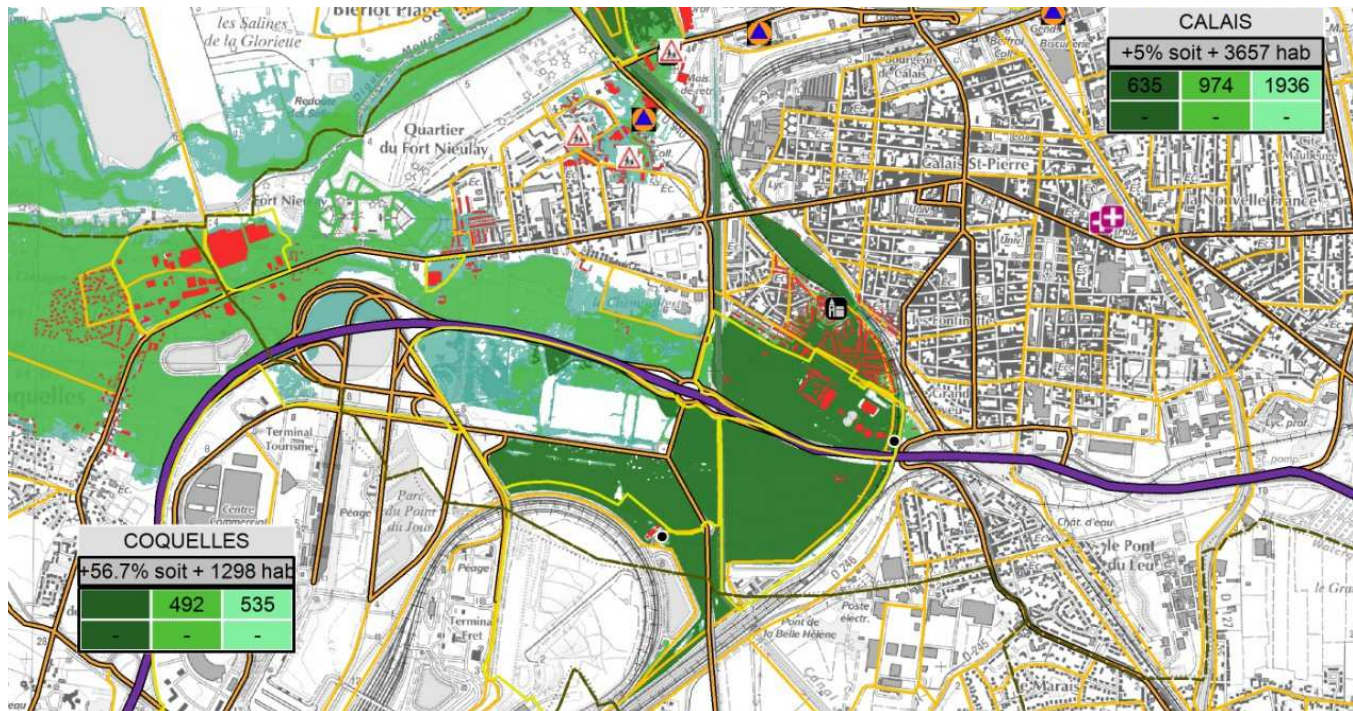
Cartes de surfaces inondables pour trois niveaux de probabilités

- **fréquent** : période de retour entre 10 et 30 ans
Hypothèse de tenue des ouvrages de protection
- **moyen** : période de retour entre 100 et 300 ans
- moyen avec changement climatique
Hypothèse de rupture des ouvrages de protection
- **extrême** : période de retour de l'ordre d'au moins 1000 ans
Modélisation hydraulique

Les sites retenus



Les cartographies - Risques



Probabilité de la crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

Enjeux

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Etablissement hospitalier
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Etablissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2000 EH
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Etablissement pénitentiaire
- Installation d'eau potable
- Gare
- Aéroport - Aérodrome
- Transformateur électrique
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Patrimoine culturel
- Patrimoine culturel
- Patrimoine naturel

Réseaux

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée

Découpage administratif

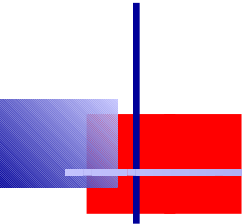
- Limite de TRI
- Limites de communes



NOM DE LA COMMUNE		
+8% soit + 1330 hab		
133	881	1000
38	373	1410

Forte probabilité | Faible probabilité
Moyenne probabilité

- Population saisonnière par rapport à la population totale de la commune
- Population permanente en zone inondable
- Nombre d'emplois en zone inondable



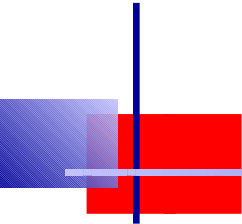
Les cartographies : association et consultation des parties prenantes

1. Élaboration par le Préfet coordonnateur de bassin

2. Association/consultation

- Réunions territoriales sur chaque TRI (du 31 octobre 2013 au 30 novembre 2013)
Commission inondation de bassin du 16 octobre 2013
Réunion des présidents de CLE du 14 novembre 2013
Comité de bassin du 6 décembre 2013
- Consultation pendant 2 mois par le Préfet de région sur les projet de cartes (départements, collectivités incluses dans le périmètre cartographié, ETPB..) => consultation électronique pour le NPdC.

3. Porter à connaissance des cartes arrêtées par le Préfet de département à chaque collectivité incluse dans le périmètre cartographié



Les cartographies : calendrier de consultation des parties prenantes

TRI du Nord Pas-de-Calais

Consultation du 01/12/2013 au 31/01/2014

Cartes et rapports consultables sur le site Internet de la DREAL NPdC :

- <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Cartographie-Directive-Inondation-Bassin-Artois-Picardie->
- Identifiant : cdi-npdc
- Mot de passe : c5d9i6n2pdc

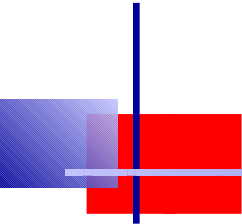
***Envoi des réactions
et remarques***

TRI de Picardie

Consultation du 04/11/2013 au 15/01/2014

Objectif d'approbation par le Préfet Coordonnateur
du Bassin Artois-Picardie

Mars 2014

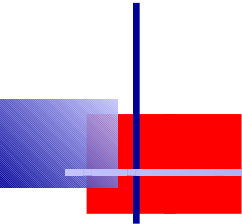


Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Calais

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Calais) et une stratégie

La « stratégie locale » est la **déclinaison** à l'échelle appropriée de la stratégie nationale et du PGRI.

Elle comprend :

- La synthèse de l'**évaluation préliminaire des risques d'inondation** (EPRI) dans son périmètre ;
- Les **cartes** des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **objectifs** fixés par le PGRI pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **dispositions** à l'échelle de son périmètre pour atteindre ces objectifs, abordant notamment les volets :
 - Prévention des inondations,
 - Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation,
 - Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation,
 - Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque.

Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Calais) et une stratégie

1. Valoriser les démarches et outils existants sur les territoires pour l'identification du périmètre de stratégie, pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

Légende

Cours d'eau

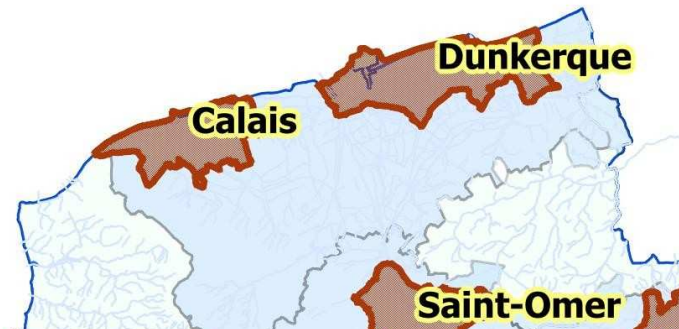
Projets PAPI

En réflexion

En cours

TRI

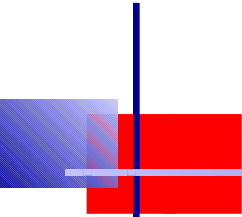
Districts hydrographiques



2 TRI inondation submersion marine
1 PAPI d'intention du SAGE du Delta de l'Aa

2. Une structure porteuse de stratégie à faire émerger définitivement

- Sur la base d'une concertation avec les territoires
- Sur la base des démarches en cours sur le territoire



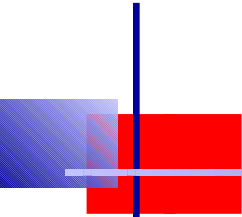
Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Calais) et une stratégie

La structure porteuse est principalement chargée de **fédérer et mettre en cohérence les démarches locales**.

Elle a un rôle primordial d'**animation** et ne constitue en aucune façon une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les territoires construisent la stratégie sous l'impulsion de la structure porteuse avec l'appui de l'État qui arrêtera une stratégie finale.

Chaque structure porteuse pourra partagera son expérience au sein d'un comité territorial stratégique regroupant toutes les structures porteuses du bassin Artois Picardie, pour une meilleure gestion des risques inondation.



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Calais) et une stratégie

1er trimestre 2014 : **Cartographie réalisée** sur chaque TRI, arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie.

juin 2014 : **Liste des stratégies locales, de leurs périmètres, leurs objectifs et leurs délais d'élaboration** arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin.

juin 2014 : **Liste des parties prenantes des stratégies locales** arrêtée par le préfet de département.

2016 : **Stratégies locales** arrêtées par les préfets de département.

2016 – 2021 : **Mise en œuvre des stratégies locales**

Merci de votre attention

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Lien de téléchargement Cartographie DI :

Site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Onglet : Accès professionnel

Cartographie Directive Inondation Bassin Artois-Picardie

Identifiant : **cdi-npdc**

Mot de passe : **c5d9i6n2pdc**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement